



Injection de ouate de cellulose réalisée par un professionnel

Habitat : Annez

CONSEIL

Toujours plus d'aides pour réduire votre facture d'énergie

En contactant l'Espace Info Habitat de Lorient Agglomération, vous bénéficierez de conseils pour vos travaux de rénovation énergétique.

Avec les confinements successifs et le recours au télétravail, les Français ont davantage pu constater le coût souvent élevé du chauffage pour leur logement. Selon l'ADEME, l'agence de la transition écologique, un ménage consacre en moyenne 8,5 % de son budget annuel à ses factures d'énergie, soit 2 900 euros par an. Et c'est, sans surprise, le chauffage qui représente la plus grande part de dépense énergétique. Alors que le prix de l'électricité et du gaz augmente régulièrement, réduire sa facture d'énergie est devenu essentiel pour augmenter son pouvoir d'achat, au même titre que réduire ses frais de transport ou de mutuelle santé.

Pour autant, à moins de connaître la classe énergétique de son logement (les étiquettes A, B, ... G) ou de faire des comparaisons souvent hasardeuses avec d'autres logements, il n'est pas facile de connaître les solutions pour améliorer la performance énergétique de son logement et ainsi réduire ses factures d'énergie. Pour vous aider à y voir plus clair, Lorient Agglomération vous propose les services de l'Espace Info Habitat (EIH) qui réunit des conseillers dans les domaines de

la rénovation de l'habitat (énergie et maintien à domicile), de l'accession à la propriété, du droit des sols ou du conseil juridique.

Ces techniciens dispensent des conseils neutres et gratuits, et sont là pour vous aider à vous retrouver dans le dédale des différentes aides. Que ce soit pour des travaux d'isolation, le remplacement d'une chaudière ou de fenêtres, l'installation d'une pompe à chaleur ou d'une ventilation... demander conseil à l'EIH est d'autant plus utile que les critères et les montants de ces aides varient selon les dispositifs.

Il y a certainement une aide qui vous concerne

Depuis cette année, avec l'aide de l'État, MaPrimeRénov, les propriétaires peuvent, pour leurs travaux de rénovation énergétique, bénéficier de subventions proportionnelles à leurs ressources. De son côté, Lorient Agglomération a aussi étendu le champ de ses aides, dont certaines sont accordées sans conditions de ressources, comme l'utilisation d'isolants biosourcés ou l'installation d'un chauffe-eau solaire (lire page suivante).

Suite de l'article en page 12 >>



Quelles aides pour quels revenus ?

Depuis cette année, tous les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et copropriétés peuvent bénéficier de « MaPrimeRénov ». Cette aide gouvernementale permet de financer une grande variété de travaux d'isolation, de ventilation, de changement de mode de chauffage, ou de rénovation globale. Les travaux les plus performants sont mieux financés, et le montant de la prime est progressif afin de soutenir plus fortement les ménages qui en ont le plus besoin.

Pour une famille de trois personnes qui souhaite remplacer sa chaudière et isoler les combles de sa maison (montant : 14 200 euros), cette Prime Rénov sera de 1 700 euros pour des revenus mensuels de 4 700 euros. Elle sera de 1 300 euros pour des revenus supérieurs.

Pour les foyers avec des revenus modestes (revenus mensuels de 3 100 euros), d'autres aides viennent

en complément de cette prime, et, dans ce cas, elles représenteraient plus de la moitié du montant des travaux (jusqu'à 8 000 euros pour l'exemple cité précédemment). Ces aides sont accordées dans le cadre du programme Habiter Mieux lancé par l'État. Il s'agit d'un accompagnement pour soutenir les ménages aux ressources les plus faibles dans leur projet de rénovation énergétique globale de leur logement. Habiter Mieux concerne tous les travaux permettant un gain énergétique d'au moins 35 %. Le financement est proportionnel au montant de vos travaux.

Ces quelques exemples illustrent la complexité des dossiers à monter, et la nécessité de prendre l'attache d'un conseiller habitat (lire ci-contre). En outre, Lorient Agglomération accorde d'autres aides comme une subvention aux propriétaires occupants et bailleurs qui font réaliser un audit énergétique en maison individuelle par un bureau d'études agréé (50 % du montant TTC de l'audit ; aide plafonnée à 400 €).

Aides : Skoaziadennoù

L'Espace Info Habitat conseille votre projet



©Hervé Cohonner



©Hervé Cohonner

Contactez l'EIH, c'est faire appel à un conseil expert et gratuit.

MaPrimeRénov, certificats d'économie d'énergie, chèque énergie, TVA réduite, prime coup de pouce énergie, éco-prêt à taux zéro (Éco-PTZ)... Les dispositifs en matière de travaux de rénovation énergétique sont légion. Non seulement il est difficile de s'y retrouver, mais faute de conseil, vous pouvez passer à côté d'une aide plus importante. « Le risque, c'est de ne pas disposer de toutes les informations avant de se lancer dans son projet ou de ne pas faire les bons choix techniques et de passer à côté de subventions », souligne Cathy Lesper, chargée de la réhabilitation du parc pri-

vé à l'Espace Info Habitat de Lorient Agglomération qui regroupe également ALOEN et l'ADIL.

Appeler ou rencontrer l'un des conseillers habitat n'est donc jamais inutile. Leurs conseils sont gratuits et neutres. Avant de vous engager et de signer un devis, renseignez-vous. Les conseillers vous orienteront vers le dispositif le mieux adapté à votre projet voire vers un audit énergétique.

www.lorient-agglo.bzh rubrique vos-services/habitat-et-urbanisme

ATELIER COPROPRIÉTÉ

Le JEUDI 21 OCTOBRE à 17H30 à la Maison de l'Agglo se tiendra un atelier public à destination des copropriétaires et animé par l'Adil. Inscription sur : eih@agglo-lorient.fr

LES AIDES BONUS 😊

Lorient Agglomération a voté quatre nouvelles aides dont vous pouvez bénéficier quels que soient vos revenus, que vous occupiez le logement dont vous êtes propriétaire ou que vous le louiez :

1 Un bonus de 4 000 € pour tout projet permettant à un logement économe (classé en E, F ou G) d'atteindre un gain de performance énergétique d'au moins 55 % et d'atteindre l'étiquette A ou B.

2 Un bonus de 15€/m² pour des travaux d'isolation à partir de matériaux biosourcés (bois, chanvre, paille, ouate de cellulose) dans le cadre de travaux d'isolation des murs, de la toiture ou du plancher bas.

3 Un forfait de 800 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel.

4 Une aide maximum de 1 000 € pour des travaux d'adaptation d'un logement occupé par une personne âgée ou présentant un handicap.

RENSEIGNEMENTS :
conseillers-habitat@agglo-lorient.fr
0 800 100 601

Le mot du vice-président



Marc BOUTRUCHE, 3^e vice-président chargé de l'habitat, du logement, du foncier et du projet territorial, maire de Quéven

« BON POUR LE PORTEFEUILLE, BON POUR LE CLIMAT »

Pourquoi Lorient Agglomération fait-elle un effort particulier pour les aides à l'habitat ?

« Après les transports, l'habitat est le deuxième secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. Subventionner des travaux de rénovation énergétique ou de conversion à des énergies renouvelables, c'est contribuer à la transition écologique, l'un des axes forts de la politique de Lorient Agglomération. C'est bon pour le climat.

Mais aider les foyers à moins dépenser pour leur énergie, c'est aussi un gain financier pour eux, d'autant que les taux d'aides peuvent être très importants dans certains cas. C'est bon pour le portefeuille. Avec ces nouvelles aides, Lorient Agglomération consent un effort financier important afin que les habitants soient les plus nombreux possible à bénéficier de subventions. »

Les aides économiques prolongées

Lorient Agglomération prolonge jusqu'à la fin de l'année le dispositif pass commerce et artisanat cofinancé par le Conseil régional, et l'aide aux cafés, hôtels et restaurants (CHR).

Ces deux dispositifs avaient déjà été élargis au cours de l'année 2020 afin de s'adresser à un plus grand nombre de professionnels. À titre d'exemple, le soutien aux investissements numériques a été relevé à 50 % pour une dépense minimale de 2 000 €. Concernant les autres investissements, le plancher a été ramené à 3 000 € et les dépenses liées aux terrasses sont devenues éligibles. Les commerçants et artisans employant 7 salariés et réalisant 1 M€ de CA au maximum

peuvent y prétendre. Près de 180 dossiers ont déjà été déposés, dont plus de la moitié a bénéficié d'aides pour plus de 500 000 €. Le second, l'aide aux cafés, hôtels et restaurants (CHR) concerne le remboursement d'achats auprès de producteurs locaux. Il s'agit d'une aide forfaitaire de 500 € maximum pour les restaurants et traiteurs et 200 € pour les cafés et les hôtels. 67 commerçants ont déjà été aidés, pour un montant global de 30 000 €, au bénéfice de producteurs et transformateurs locaux.

TOUTES LES MESURES DE SOUTIEN DE LORIENT AGGLOMÉRATION :

www.lorient-agglo.bzh/covid-19-mesures-de-soutien

UNE NOUVELLE ÉCURIE À LORIENT LA BASE

Leyton Sailing Team a choisi Lorient La Base pour port d'attache, devenant ainsi le premier bateau de la classe Ocean Fifty (multicoques de 15 mètres) à s'installer sur le pôle course au large de Lorient. C'est là qu'il préparera la Transat Jacques Vabre 2021 et la Route du Rhum 2022, deux grandes courses transatlantiques. « Lorient La Base est le meilleur site au monde pour gérer mon projet voile, explique le skipper Sam Goodchild, Larmorien d'origine britannique. Tous les fournisseurs sont à proximité pour gagner du temps au quotidien. Le plan d'eau est idéal et ouvre rapidement sur l'océan. » Pas moins de 13 écuries professionnelles de course au large (3 Ultim* et 10 IMOCA) sont installées au pôle course au large de Lorient, mais également une quinzaine de coureurs Class40, dont une majorité de bateaux de la dernière génération, 15 Figaristes et une cinquantaine de coureurs Mini 6,50.



FAIT-IL BON ROULER À VÉLO DANS MA VILLE ?

La fédération des usagers de la bicyclette (FUB) lance le Baromètre 2021 des villes cyclables. Vous avez jusqu'à la fin du mois de novembre pour faire connaître vos impressions quant à la pratique du vélo dans les communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens pour votre travail, vos loisirs ou vos courses (si vous habitez Quéven, rien ne vous empêche de donner votre avis sur Lorient). En moins de dix minutes, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux qui ont connu une amélioration récente liée à un aménagement.

RENDEZ-VOUS SUR

barometre.parlons-velo.fr en contactant le collectif Syklett (contact@syklett.bzh).

LA DIGUE DE SAINT-MATHURIN À NOUVEAU ACCESSIBLE



La digue de Saint-Mathurin, qui franchit les deux étangs du Ter à Plœmeur, peut à nouveau être empruntée par les véhicules (entre 8 000 et 10 000 passages par jour). Elle avait été fermée en décembre 2020 à la suite de la détection de plusieurs fissures dans l'enrobé de la voirie ainsi que sur le muret séparant la route du cheminement piéton. Du béton a été injecté dans des points de forage creusés jusqu'à 6 mètres de profondeur sur la totalité de la digue de façon à combler les cavités repérées dans l'ouvrage.

Kerpape innove grâce au mécénat

Le fonds de dotation Kerpape fait appel aux dons des entreprises afin de financer des projets innovants portés par les équipes du centre de Kerpape pour faciliter le quotidien des personnes handicapées, et expérimenter de nouveaux dispositifs médicaux et d'accompagnement des patients et de leurs familles. Grâce à ce dispositif, le centre de rééducation de Kerpape a pu soutenir 30 projets depuis maintenant cinq ans d'existence. Les entreprises peuvent choisir d'accompagner un projet sur plusieurs années afin de financer des initiatives sur le long terme ou verser un don sans objet particulier. À noter que le fonds ne consacre que 8 % des sommes récoltées pour ses frais de gestion, un taux très inférieur à la moyenne nationale.



PLUS D'INFOS SUR

fonds-kerpape.bzh
Possibilité de faire un don en ligne
À noter, le jeudi 9 décembre, le Giving Tuesday, en présence de Michel Drucker.
Inscription en ligne sur ce même site

UN FONDS CHALEUR POUR LES ENTREPRISES

Piloté nationalement par l'Agence de la transition écologique (ADEME), le Fonds Chaleur concerne tous les secteurs d'activité : agroalimentaire, industrie, agriculture, tertiaire, santé, artisans, commerçants... Il permet de mesurer la pertinence de l'utilisation des énergies renouvelables thermiques pour leurs bâtiments et équipements : chaudières bois, panneaux solaires, récupérateurs de chaleur... Cette étude propose un état des lieux des systèmes de production de chaleur, un bilan des consommations énergétiques et une analyse technique et financière de la proposition de substitution. Si le maître d'ouvrage décide d'investir, il aura accès aux financements nationaux du fonds chaleur. Ces aides peuvent atteindre 65 % du montant total de l'investissement.

RENSEIGNEMENTS

06 98 40 98 29 - yanngonedec@aloen.fr



UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LES START-UP

Déjà présent dans 8 métropoles françaises, 1Kubator s'installe à Lorient dans le quartier du Péristyle. Leader de l'innovation, cette société est spécialisée dans l'accueil et le développement de start-up. Tous les trois mois, une nouvelle promotion de porteurs de projet est accueillie dans les locaux d'1Kubator, et bénéficie d'un accompagnement avec plus de 90 ateliers, de conseils et d'un financement. Pour sa part, 1Kubator s'associe avec les start-up à hauteur de 10 % du capital. À Lorient, la première promotion a fait sa rentrée le 21 septembre au sein du programme K Start qui permet, durant un mois d'essai, de challenger son projet. Si celui-ci est validé, le porteur de projet intègre le programme complet sur une durée de 10 à 18 mois.

www.1kubator.com



20 000

C'est le nombre de bateaux qui ont choisi de s'équiper avec des voiles Lorient Agglomération pour le challenge Virtual Regatta à l'occasion de la Solitaire le Figaro dont une étape partait de Lorient le 29 août. Très connu des fans de course à la voile, ce jeu réunit dans le monde une très large communauté de skippers en ligne, dont près d'un million de joueurs ont participé au dernier Vendée Globe.

ILS TÉMOIGNENT...



Entreprendre en trois clics

L'agence de développement économique (AudéLor) et Lorient Agglomération ont lancé un portail web qui recense toutes les structures dédiées aux entreprises et aux porteurs de projet.

Une idée d'activité à concrétiser ? Des soutiens financiers à lever ? Un local commercial ou professionnel à trouver ? Avec le portail web Entreprendre Lorient Bretagne Sud, toutes les questions des entrepreneurs trouvent désormais une réponse ciblée. « L'objectif est d'améliorer l'information aux chefs d'entreprise et porteurs de projet dans leur démarche d'installation ou de développement », souligne Freddie Follezou, vice-président chargé du développement économique et de l'emploi, et président d'AudéLor. Chambre de commerce ou des métiers, association d'entreprises, banques, collectivités territoriales ou instances judiciaires : plus de 24 structures sont recensées sur ce site. Le portail est conçu pour apporter une réponse aux trois demandes les plus fréquentes : je veux être accompagné, je veux implanter mon activité, je veux découvrir le territoire. « Le site permet de trouver un interlocuteur

en deux minutes et trois clics, avec une navigation simplifiée et une entrée selon le type du besoin », poursuit Arnaud Rentenier, directeur appui aux entreprises et à l'innovation à AudéLor (agence de développement économique du Pays de Lorient). « Si l'on clique sur "être accompagné", on peut mieux définir son choix à travers plusieurs propositions : créer / développer son entreprise ; innover ; financer son projet ; trouver un expert... » Au fil d'une navigation guidée, l'entrepreneur affine son besoin pour aboutir à un contact. « La personne trouve une structure et un service, avec le nom d'une personne compétente et sa ligne directe. L'objectif est bien de trouver une réponse ciblée, pas de retomber sur un standard. » Depuis son ouverture en juin, le site compte déjà plus de 40 visiteurs uniques par jour.

www.entreprendre-lorient-bretagne-sud.bzh



UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LES DONATEURS

« Dès le premier contact avec AudéLor, j'ai eu confiance. »

Je suis spécialisé dans l'accompagnement de projets de mécénat, et je me suis interrogé sur les freins à la générosité des particuliers et des entreprises. Ces freins sont souvent liés à des problématiques d'outils et de process. J'ai donc eu l'idée d'une innovation : créer une plateforme numérique centrée sur les donateurs, et non plus sur le projet à soutenir. On m'a orienté vers AudéLor pour m'accompagner dans le montage de mes dossiers, et solliciter BPI France et le Conseil régional de Bretagne. AudéLor a montré une très grande réactivité et une très bonne compréhension des enjeux. Aujourd'hui, cette plateforme lobol.fr est en ligne ; elle propose à chaque donateur de se créer un compte de dons et d'aller chercher les projets qui l'intéressent. C'est une vraie révolution dans le monde du don. »

Alain Moy, Président et créateur de Lobol.fr
www.lobol.fr



DES PIERRES À PARTIR DE CORAIL MORT

« J'ai trouvé mon local professionnel grâce à AudéLor. »

En complément, Initiative Pays de Lorient (IPL) m'a accordé un prêt afin de lancer mon activité, et m'a aidé à trouver des partenaires. J'ai ainsi créé New Recif, une entreprise environnementale qui fabrique des pierres vivantes pour l'aquariophilie. Plutôt que de piller les fonds marins et les massifs de coraux, nous reconstituons des pierres à partir de sable de corail issu du corail mort. Ces pierres poreuses peuvent ensuite être colonisées pour assurer le processus de filtration de l'eau. Notre principal client est Philanima à Lanester qui propose nos pierres ; nous avons d'autres pistes dans le Grand Ouest. AudéLor et IPL sont un soutien technique et stratégique très important pour nous aider au lancement et au développement de notre activité, qui reste encore inédite en France. »

Frédéric Jacob, gérant de New Recif
www.newrecif.com

UN PORTAIL, TOUTES LES RÉPONSES



Le portail www.entreprendre-lorient-bretagne-sud.bzh propose de découvrir toutes les compétences du territoire, que ce soit les filières industrielles, les organismes de formation, les réseaux professionnels ou les principaux parcs d'activités.

Une recherche par mots-clés et/ou filières permet de cibler les entreprises ou organismes que vous souhaitez identifier. Une carte interactive met en avant l'attractivité du territoire et l'action des organismes chargés du développement économique pour accueillir les projets venus de l'extérieur via un accompagnement sur mesure avec AudéLor et un référent technique ou un chef d'entreprise local.

☛ **Chaufferie : Tommerezh**

Le bois, nouvelle énergie pour les communes



©H. Cohomer

Une fois décheté, le bois est entreposé au port de commerce avant d'être livré aux communes, par la Société Publique Locale Bois Énergie Renouvelable, dont celles-ci sont actionnaires.

Plusieurs collectivités ont fait le choix de chaufferies au bois pour leurs bâtiments, amorçant ainsi une filière économique complète, de la gestion des forêts à la production de plaquettes.

Lorient, Hennebont, Plœmeur, Lanester, Plouay, Locmiquélic... Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à opter pour le bois lorsqu'il s'agit de chauffer les bâtiments dont elles ont la responsabilité. Il ne s'agit pas seulement de locaux administratifs comme la Maison de l'Agglomération, mais aussi d'équipements qui accueillent des usagers comme la piscine, la médiathèque, une école, un gymnase et même les serres municipales à Lorient. Le réseau de chaleur peut être étendu à d'autres bâtiments

n'appartenant pas à la commune. Ainsi, le réseau de chaleur de la Ville de Plœmeur (quartier de Kerdroual) alimentera le centre pénitentiaire et un EHPAD. Autre exemple : dans quelques jours, la chaufferie du quartier de Lanveur, à Lorient, fournira de la chaleur à l'Université et à des logements gérés par Lorient Habitat. L'intérêt d'un tel choix est triple. Premièrement le coût. « Pour la chaufferie du Moustoir, qui dessert le stade, la mairie, la piscine et le théâtre, cela revient à 3 cts du kWh contre 7 cts pour le gaz, explique Jean-Guy Bengloan, responsable à la société publique locale bois énergie renouvelable qui regroupe 16 communes et les 2 agglomérations de Lorient et Quimperlé. Même s'il faut du personnel qualifié pour l'entretien de l'installation, on économise plus de 100 000 euros par an en chauffant au bois. » Deuxièmement : le bilan carbone, plus favorable quant au rejet de gaz à effet de serre. Troisièmement : l'autonomie. Les communes s'approvisionnent en bois

EN CHIFFRES

7

CHAUFFERIES MUNICIPALES et une dizaine à venir d'ici 5 ans

15 000

MÈTRES CUBES DE BOIS CONSOMMÉS

1 000 000

DE LITRES DE FIOUL ÉCONOMISÉS

☛ **Bois : Koed**

dans un rayon de 50 km et s'adressent à des entreprises qu'elles connaissent. « Cette dynamique permet de renforcer une filière économique qui réunit entreprises forestières, scieurs, agriculteurs qui trouvent là un nouveau débouché », souligne Bruno Paris, vice-président chargé de la transition écologique. « Si l'on prend l'exemple du bois issu de l'entretien des haies de bocage, nous l'achetons à des agriculteurs réunis dans une société coopérative locale, souligne François Corre, technicien bois et énergie renouvelable à la Ville de Lorient et à la SPL bois énergie renouvelable.

“

Une source d'énergie moins coûteuse.

François Corre, Ville de Lorient

”

C'est un peu plus cher, mais cela contribue à maintenir la biodiversité et éviter le ruissellement sur les parcelles. »

Le bois, livré décheté, dans un entrepôt situé au port de commerce, est également issu d'arbres abattus qui ne sont pas valorisables comme les résineux, ou des chutes de scierie... « Nous sommes aussi en lien avec l'Office national des forêts. Nous récupérons le bois qui n'est pas utilisé en charpente en le broyant sur place en bord de route. Il nous arrive aussi de remettre en exploitation des bois pauvres grâce à ce nouveau débouché. Cela stimule l'entretien des forêts. »



© Fanch Galivel

Le bois est transformé en plaquettes sur le site même.

LOCMIQUÉLIC

« NOUS SAVIONS QUE LE GAZ ALLAIT AUGMENTER »



Lorsque s'est posée en 2019 la question du renouvellement de plusieurs chaudières au gaz pour les bâtiments de la ville, la commune de Locmiquélic a opté pour le bois. « Nous savions que le gaz allait augmenter, explique Catherine Allain, directrice générale des services. Par ailleurs, cela permet de ne pas être dépendant d'une ressource lointaine et dont les prix fluctuent. » Le fournisseur est en effet un agriculteur du département qui livre régulièrement des plaquettes déchetées. Par ailleurs, grâce à un taux de subvention proche de 50 %, la création de la chaufferie et du réseau est amortie en seulement 13 ans. Aujourd'hui, la chaufferie bois alimente l'école élémentaire, le centre culturel Artimon, la médiathèque, la mairie, le service enfance-jeunesse et le relais intercommunal parents assistant(e)s maternel(le)s. S'y ajouteront bientôt 31 logements construits dans le secteur.



©H. Cohomer